

Campagne de préinscription en maternelle

Organisée du lundi 11 janvier au samedi 16 avril 2016, la campagne de préinscription à l'école maternelle concerne les enfants nés en 2013.

Publié le 05/01/2016



^ Ecole maternelle

Pour bien préparer la rentrée de septembre 2016, la ville de Tremblay-en-France vous propose la préinscription de votre enfant à l'école maternelle.

Avant toute préinscription, vous devez d'abord :

Étape 1

Créer votre carte de quotient familial (si elle n'est pas déjà faite) en vous présentant au Centre communal d'action sociale (CCAS)

Horaires : Lundi de 8h30 à 11h30. Fermé l'après-midi

Du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h30

Le samedi de 8h30 à 11h30. Fermé l'après-midi

Vous devez fournir les documents originaux suivants :

- > Le numéro d'allocataire de la Caisse d'allocations familiales
- > Le livret de famille ou extraits d'actes de naissance
- > L'avis d'imposition ou de non-imposition 2015 sur les revenus de 2014
- > Les familles d'accueil doivent fournir le contrat d'accueil du Conseil départemental avec l'attestation des enfants accueillis
- > Si vous êtes séparé(e) ou divorcé(e) : fournir l'ordonnance de non-conciliation ou le jugement de divorce ou une main courante

Étape 2

Préinscrire votre enfant à l'école maternelle

Uniquement sur rendez-vous au 01 49 63 71 87 au Pôle Accueil familles au 1er étage de l'Hôtel de ville

Horaires : Lundi de 8h30 à 11h30. Fermé l'après-midi

Du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h30

Le samedi de 8h30 à 11h30. Fermé l'après-midi

Veillez présenter les documents suivants :

- > Le carnet de santé dont la vaccination DTP sera à jour (Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite)
- > La carte de quotient familial

Étape 3

Ouvrir un compte famille pour le paiement en vous présentant au service des Régies au 1er étage de l'Hôtel de ville



 **RETOUR À LA LISTE**



MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE

18 boulevard de l'Hôtel de Ville
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35